



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2014 N°24
7 août 2014

- Décisions du 1 ^{er} août 2014 portant délégation de signature :	
*ordre général	P 2
*convention d'occupation et d'usage temporaire	P 5
*ordonnateurs secondaires	P 9
*ressources humaines	P 20
*représentation du pouvoir adjudicateur	P 28
*circulation sur les digues et chemins du halage	P 38

Direction territoriale Bassin de la Seine

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Ordre général)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine) ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

– M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint

– M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint

à l'effet de signer tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

a) toute convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France,

b) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public,

c) action en justice, en cas d'urgence,

d) tout mandat de représentation au personnel de Voies navigables de France, devant toute juridiction à l'exception de la Cour de Cassation et du Conseil d'État,

e) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial.

f) Tout acte, notification, décision ou mémoire de première instance relatif à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établi dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative, et représenter l'établissement en première instance.

Article 2 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Patrice CHAMAILLARD et de M. Daniel BASCOUL, délégation est donnée à M. Thierry DURIEUX, secrétaire général, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.a) à 1.e) de la présente décision.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry DURIEUX, délégation est donnée à Mme Florence DERUMIGNY, secrétaire générale adjointe, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.a) à 1.e) de la présente décision.

Article 3 :

Cette délégation abroge la décision de délégation de signature en matière d'ordre général en date du 10 décembre 2013.

Fait à Paris, le 1er août 2014

Signé

Alain MONTEIL



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, et à M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros), et à l'exception des COT « Logement » - immeuble bâti.

M. Georges BORRAS
M. Frédéric ARNOLD
M. Yves BRYGO
M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine
Chef de l'Arrondissement Seine-Amont par intérim
Chef de l'Arrondissement Picardie
Chef de l'Arrondissement Champagne

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement des agents mentionnés à l'article 2, la délégation est exercée dans les conditions prévues par ce même article par les agents mentionnés ci-dessous :

M. Fabrice DALY
M. Olivier CROS

Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie
Adjoint au chef de l'arrondissement Champagne

Article 4 :

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales et à leurs adjoints nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros), et à l'exception des COT « Logement » – immeuble bâti.

ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE

M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. Nicolas PICHON M. Jacques CASSARD	Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Bertrand BILLET	Chef du pôle aménagement et domaine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Mathias RACHET M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la Subdivision de Joinville Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire
M. Frédéric SANNIE	Chef de la Subdivision de Meaux par intérim
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE Mme Sandrine MICHOT	Chef de la Subdivision de Melun Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire Responsable de la gestion du domaine
M. Thierry PEREZ M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la Subdivision de Sens Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au subdivisionnaire
M. Mathias RACHET	Chef de la Subdivision de Paris par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Mme Brigitte BOYER	Chef de la Subdivision de Compiègne par intérim
Mme Sylvie DELBASSE	Chef de la subdivision de Péronne
M. Didier DEBRABANT Mme Marie-Thérèse VERON	Chef de la Subdivision de Saint-Quentin Adjointe au Chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme Mélanie HOUDELETTE

Adjointe au Chef de la subdivision de Saint-
Quentin

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH

Chef de la Subdivision de Châlons-en-
Champagne

M. Michel CARDOT

Adjoint au subdivisionnaire

Mme Virginie HONNONS

Chef de la Subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY

Chef de la circonscription de Mont-Saint-Père

M. Vincent TRITON

Chef de la Subdivision de Rethel par intérim

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Article 5 :

Cette délégation abroge la décision de délégation en matière de convention d'occupation et d'usage temporaire du 12 février 2014.

Fait à Paris, le 1er août 2014

Signé

Alain MONTEIL



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, et à M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

Délégation est donnée à :

- M. Thierry DURIEUX Ingénieur en chef des travaux publics de l'État,
Secrétaire général.
- Mme Florence DERUMIGNY Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,
Secrétaire générale adjointe.

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 3 :

Délégation est donnée à :

- M. Claude DENET Chef du Service du Développement et des Affaires
Domaniales,

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Antoine VALLEE Chef du pôle gestion,
- Mme Christine LEBOUTTE Chef du bureau du domaine public fluvial.

Article 5 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités mentionnés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de commande de plus de 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités mentionnés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 7 :

Délégation est donnée aux personnes visées en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 4 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.

Article 8 :

Délégation est donnée au chef d'agence désigné ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Sylvain DUQUENNE

Chef du centre de gestion du transport fluvial de
Saint-Quentin

Article 9 :

Délégation est donnée à :

- Mme Laurence LABOUTE Secrétaire administrative,

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 10 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence LABOUTE, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :Mme Florence DERUMIGNY, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État.

Article 11 :

Cette délégation abroge la délégation de signature du 12 février 2014 relative aux ordonnateurs secondaires délégués.

Fait à Paris, le 1^{er} août 2014

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE

Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management »

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT

Chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

Mme Nathalie MACE

M. Eric VACHET

Chef du service techniques de la voie d'eau

Adjoint au chef du Service Techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET

Chef du service du développement et des affaires domaniales

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS

Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Frédéric ARNOLD

M. Frédéric GRENOT

M. Guillaume TOLLIS

Chef de l'arrondissement Seine-Amont par intérim

Chef de la subdivision de Melun

Chef du Bureau Études et Travaux (BET)

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO

M. Fabrice DALY

Chef de l'arrondissement Picardie

Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX

M. Olivier CROS

Mme Micheline THURNÈS

Chef de l'arrondissement Champagne

Adjoint au chef de l'arrondissement Champagne

Responsable du bureau administratif par intérim

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER Responsable de la communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Eric ROLLAND Chef du Pôle personnel

Mme Laurence MURZEAU Chef du Bureau de la formation et des concours

M. Thierry LEBRETTON Chef du bureau des moyens généraux et du parc automobile

M. Frédéric LE PENNUISIC Chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

M. Christophe VOISIN Adjoint au chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

Mme Émilie GILLARD Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sarah SANANES Chef de la subdivision politique technique

M. Pierre DELCOUR
M. Thierry VERDIER
Chef de la subdivision dragages et bathymétrie
Adjoint au chef de la subdivision dragages et bathymétrie

M. Thierry BIAIS
Chef de la mission de la gestion du trafic et relation avec les usagers

M. Nicolas LE BAIL Chargé de la mission S.I.G et Environnement

M. Hervé BILOT Chargé de la mission exploitation et police

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile RAOUX Chef du pôle direction investissement études et méthodes

Mme Émilie LEMAIRE Chef de la subdivision études et grands travaux 1

M. Jean PLATEAU Chef de la subdivision études et grands travaux 2

M. Mathieu BARBOT Chef de la subdivision études et grands travaux 3

Mme Morgane WERNERT Chef de la subdivision études et grands travaux 4

Mme Delphine ROTHLSBERGER Chef de la subdivision études et grands travaux 5

Mme Mathilde LERMINIAUX Responsable mission petite Seine grand gabarit

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Mme Nadia LAKIC	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. Nicolas PICHON M. CASSARD Jacques	Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
Mme Raphaëla RODRIGUES	Adjointe au chef de l'unité gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Mathias RACHET M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef de la subdivision de Joinville
M. Mathias RACHET	Chef de la subdivision de Paris par intérim
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PEREZ M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Frédéric SANNIE
M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision de Meaux par intérim
Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

M. Denis SIBERIL

Chef du bureau administratif

M. Guillaume TOLLIS
M. Stéphane HUET

Chef du bureau études et travaux
Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL

Chef du bureau administratif

Mme Brigitte BOYER

Chef de la subdivision de Compiègne par intérim

Mme Sylvie DELBASSE

Chef de la subdivision de Péronne

M. Didier DEBRABANT
Mme Mélanie HOUDELETTE
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme Brigitte BOYER
M. Yannick LAISIS

Chef du bureau études techniques
Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Adjoint au chef de la subdivision de
Châlons-en- Champagne

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry
Chef de la circonscription de Mont-Saint-Père

M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel par intérim

M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
M. Didier SELIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND
Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport
fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme
Responsable des pontons

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des
ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

Subdivision de Nantes Atlantique :

M. GONCALVES Johnny

Contrôleur en charge de l'exploitation

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine
Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval exploitation
Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Dominique NOLIN

Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études, d'opérations et
surveillance de travaux
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Franck CHARTIER
M. Hervé WILMORT

Responsable du secteur amont
Responsable du secteur aval par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription Rivière Aisne
Canalisée

Subdivision de Péronne :

M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC
M. Florian MOUCHART

Contrôleur
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon
Responsable de la circonscription de Péronne
Moislains

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET

Responsable des ateliers

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

M. Étienne MARTINET

Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Éric LE GUENNEC

Responsable de la circonscription du canton d'Épernay

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint au responsable de la circonscription du canton d'Épernay (Damery)

M. Jean-Claude POULET

Adjoint au responsable de la circonscription du canton d'Épernay (Mareuil sur Ay)

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Thierry RIVIER

Responsable de la circonscription de Châlons

M. Laurent DAMPEYROU

Responsable de la circonscription de Reims

M. Mickaël DANA

Responsable du secteur de Condé sur Marne

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES
(actes de gestion courante)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles L.4312-3 et R4312-17 ;

Vu le décret n°2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu le décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928, modifié notamment par le décret n°2013-122 du 6 février 2013 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et du corps des dessinateurs (service de l'équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine) ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et à M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet d'exercer toute autorité sur l'ensemble des personnels relevant de la direction territoriale et de signer, en mon nom, tous actes et décisions en matière de ressources humaines visés au point V de l'article 1er de la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux.

Article 2 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, dans la limite de leurs attributions :

- M. Thierry DURIEUX, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, secrétaire général
- Mme Florence DERUMIGNY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale adjointe
- M. Éric ROLLAND, attaché d'administration de l'État, chef du pôle personnel

à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de leur responsabilité et de signer, en mon nom, tous les actes suivants concernant l'ensemble du personnel relevant de la direction territoriale :

- les actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en métropole et en dehors du territoire national, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service
- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, notamment :
 - * congés annuels et administratifs,
 - * congés bonifiés,
 - * congés de maternité et de paternité,
 - * congés d'adoption,
 - * congés de solidarité familiale,
 - * congés de présence parentale,
 - * congés de formation professionnelle,
 - * congés de validation des acquis de l'expérience et de bilan de compétences,
 - * congés de formation syndicale
 - * congés pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale,
 - * congés pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs,

* congés de maladie, de longue maladie, de longue durée, pour accident de service ou maladie professionnelle, la reprise de fonctions à l'issue d'un congé de longue maladie ou de longue durée, la reprise à temps partiel thérapeutique.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux responsables et à leurs adjoints respectifs, dont les noms sont indiqués en annexe I, à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de leur responsabilité et de signer, en mon nom, tous les actes suivants :

- les ordres de mission en direction territoriale Bassin de la Seine (DTBS) dans le cadre de déplacement professionnel du personnel,
- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, visées ci-dessous :
 - * congés annuels et administratifs,
 - * congés de formation professionnelle,
 - * congés de formation syndicale,
 - * congés de maladie, pour accident de service ou maladie professionnelle,
 - * autorisations spéciales d'absence, hors celles pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique et celles en vue de la préparation des examens et concours administratifs
- les décisions relatives aux aménagements et facilités d'horaire, à la gestion des jours de réduction du temps de travail, visées ci-dessous :
 - * l'organisation du travail des agents placés sous leur responsabilité, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
 - * les astreintes des agents placés sous leur responsabilité,
 - * la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 4 :

La présente délégation abroge la décision de délégation de signature en matière de ressources humaines en date du 12 février 2014.

Fait à Paris, le 1^{er} août 2014

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE	Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management »
Mme Corinne SPINER	Responsable de la communication
M. Guy MALICIEUX	Chef du service comptabilité centrale
Mme Laurence LABOUTE	Chef du pôle comptabilité centrale

SECRETARIAT GENERAL

M. Eric ROLLAND	Chef du Pôle personnel
Mme Sylvie CHEVALLIER	Chef du bureau du personnel et des affaires transversales
Mme Laurence MURZEAU	Chef du Bureau de la formation et des concours
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux et du parc automobile
M. Frédéric LE PENNUISIC	Chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques
M. Christophe VOISIN	Adjoint au chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques
Mme Émilie GILLARD	Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
M. Lionel BRISSON	Chef du bureau de la commande publique
Mme Samira MESSAOUDIA	Chef du bureau du logement des agents

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT	Chef du service gestion de la voie d'eau
Mme Sarah SANANES	Chef de la subdivision politique technique
M. Pierre DELCOUR M. Thierry VERDIER	Chef de la subdivision dragages et bathymétrie Adjoint au chef de la subdivision dragages et bathymétrie
M. Thierry BIAIS	Chef de la mission de la gestion du trafic et relation avec les usagers
M. Nicolas LE BAIL M. Hervé BILOT	Chargé de la mission S.I.G et Environnement Chargé de la mission exploitation et police

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

Mme Nathalie MACE M. Éric VACHET	Chef du service techniques de la voie d'eau Adjoint au chef du Service Techniques de la voie d'eau
Mme Cécile RAOUX	Chef du pôle direction investissement études et méthodes
Mme Émilie LEMAIRE	Chef de la subdivision études et grands travaux 1
M. Jean PLATEAU	Chef de la subdivision études et grands travaux 2
M. Mathieu BARBOT	Chef de la subdivision études et grands travaux 3
Mme Morgane WERNERT	Chef de la subdivision études et grands travaux 4
Mme Delphine ROTHLSBERGER	Chef de la subdivision études et grands travaux 5
Mme Mathilde LERMINIAUX	Responsable mission petite Seine grand gabarit

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET	Chef du service du développement et des affaires domaniales
M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement
M. Sylvain DUQUENNE	Responsable du centre de gestion du transport fluvial de St Quentin
Mme Béatrice BLEUET	Responsable du bureau des aides

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS	Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine
Mme Nadia LAKIC	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE M. Nicolas PICHON M. Jacques CASSARD M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures

Mme Raphaëla RODRIGUES	Adjointe au chef de l'unité gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
M. Bertrand BILLET	Chef du pôle affaires domaniales

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Frédéric ARNOLD	Chef de l'arrondissement Seine-Amont par intérim
M. Mathias RACHET	Chef de la subdivision de Joinville
M. Olivier MONFORT	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Gilles GUILLERMIN	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Mathias RACHET	Chef de la subdivision de Paris par intérim
M. Frédéric GRENOT	Chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PEREZ	Chef de la subdivision de Sens
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Patrick FENOLL	Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Frédéric SANNIE	Chef de la subdivision de Meaux par intérim
M. Denis SIBERIL	Chef du bureau administratif
M. Guillaume TOLLIS	Chef de la subdivision politiques techniques par intérim
M. Guillaume TOLLIS	Chef du bureau études et travaux
M. Stéphane HUET	Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO M. Fabrice DALY	Chef de l'arrondissement Picardie Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie
M. Philippe MOREL	Chef du bureau administratif
Mme Brigitte BOYER	Chef de la subdivision de Compiègne par intérim
Mme Sylvie DELBASSE	Chef de la subdivision de Péronne
M. Didier DEBRABANT Mme Mélanie HOUDELETTE Mme Marie-Thérèse VERON	Chef de la subdivision de Saint-Quentin Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin
Mme BOYER Brigitte M. Yannick LAISIS	Chef du bureau études techniques Adjoint au chef du bureau études techniques
Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX M. Olivier CROS Mme Micheline THURNÈS	Chef de l'arrondissement Champagne Adjoint au chef de l'arrondissement Champagne Responsable du bureau administratif par intérim
Mme Corinne BIETH M. Michel CARDOT	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne Adjoint au chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY	Chef de la subdivision de Château-Thierry Chef de la circonscription de Mont-Saint-Père
M. Vincent TRITON	Chef de la subdivision de Rethel par intérim
M. François-Xavier PAYER M. Robert OTTO-LOYAS	Chef de la subdivision technique Chef du pôle domaine-développement



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R.4312-17 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint,
- M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 2 :

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs, et aux agents mentionnés en annexe I :

- M. Thierry DURIEUX, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- Mme Florence DERUMIGNY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale adjointe,

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 20 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et sous le contrôle hiérarchique des chefs de subdivision ou de leurs adjoints, aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 5 :

La présente délégation abroge la délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur en date du 12 février 2014.

Fait à Paris, le 1^{er} août 2014

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE

Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management »

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT

Chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

Mme Nathalie MACE

M. Eric VACHET

Chef du service techniques de la voie d'eau
Adjoint au chef du Service Techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET

Chef du service du développement et des affaires domaniales

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS

Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Frédéric ARNOLD

M. Frédéric GRENOT

M. Guillaume TOLLIS

Chef de l'arrondissement Seine-Amont par intérim
Chef de la subdivision de Melun
Chef du bureau études et travaux (BET)

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO

M. Fabrice DALY

Chef de l'arrondissement Picardie
Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX

M. Olivier CROS

Mme Micheline THURNÈS

Chef de l'arrondissement Champagne
Adjoint au chef de l'arrondissement Champagne
Responsable du bureau administratif par intérim

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Mme Nadia LAKIC	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. PICHON Nicolas M. CASSARD Jacques	Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
Mme Raphaëla RODRIGUES	Adjointe au chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Mathias RACHET M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Mathias RACHET	Chef de la subdivision de Paris par intérim
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PEREZ M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Frédéric SANNIE M. Alain BERLIERE	Chef de la subdivision de Meaux par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Meaux
M. Denis SIBERIL M. Guillaume TOLLIS M. Stéphane HUET	Chef du bureau administratif Chef du bureau études et travaux Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL	Chef du bureau administratif
Mme Brigitte BOYER	Chef de la subdivision de Compiègne par intérim
Mme Sylvie DELBASSE	Chef de la subdivision de Péronne
M. Didier DEBRABANT	Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Mme Mélanie HOUDELETTE	Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin
Mme Marie-Thérèse VERON	Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin
Mme BOYER Brigitte	Chef du bureau études techniques
M. Yannick LAISIS	Adjoint au chef du bureau études techniques
Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
M. Michel CARDOT	Adjoint au chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Mme Virginie HONNONS	Chef de la subdivision de Château-Thierry
M. Thierry GIVRY	Chef de la circonscription de Mont-Saint-Père
M. Vincent TRITON	Chef de la subdivision de Rethel
M. François-Xavier PAYER	Chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND
Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport
fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme
Responsable des pontons

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des
ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

Subdivision de Nantes Atlantique :

M. GONCALVES Johnny

Contrôleur en charge de l'exploitation

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine
Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval exploitation
Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Dominique NOLIN

Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études, d'opérations et
surveillance de travaux
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Franck CHARTIER
M. Hervé WILMORT

Responsable du secteur amont
Responsable du secteur aval par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription Rivière Aisne
Canalisée

Subdivision de Péronne :

M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC
M. Florian MOUCHART

Contrôleur
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon
Responsable de la circonscription Peronne-Moislains

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET

Responsable des ateliers

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

M. Étienne MARTINET

Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Éric LE GUENNEC

Responsable de la circonscription du canton d'Épernay

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint au responsable de la circonscription du canton d'Épernay (Damery)

M. Jean-Claude POULET

Adjoint au responsable de la circonscription du canton d'Épernay (Mareuil sur Ay)

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Thierry RIVIER

Responsable de la circonscription de Châlons

M. Laurent DAMPEYROU

Responsable de la circonscription de Reims

M. Mickaël DANA

Responsable du secteur de Condé sur Marne

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports notamment ses articles R.4241-68 à R.4241-70 et R.4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France

DECIDE :

Article 1 :

Délégation est donnée :

- à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint ;
- à M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint ;
- aux responsables d'unités mentionnés en annexes I et II ,

à l'effet de signer les autorisations de circulation sur les digues et les chemins de halage dans la limite de leur ressort territorial.

Article 2 :

La décision du 12 février 2014 portant délégation de signature (autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage) est abrogée.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 1er août 2014

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS

Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Frédéric ARNOLD

Chef de l'arrondissement Seine-Amont par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO

Chef de l'arrondissement Picardie

M. Fabrice DALY

Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'arrondissement Champagne

M. Olivier CROS

Adjoint au chef de l'arrondissement Champagne

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du Pôle Domaine et Développement

ANNEXE II

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL	Chef de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET	Chef de la subdivision d'Amfreville
M. Nicolas PICHON	Chef de la subdivision de Nantes-Loire

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Mathias RACHET	Chef de la subdivision de Joinville
M. Mathias RACHET	Chef de la subdivision de Paris par intérim
M. Frédéric GRENOT	Chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PEREZ	Chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Frédéric SANNIE	Chef de la subdivision de Meaux par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Mme Brigitte BOYER	Chef de la subdivision de Compiègne par intérim
Mme Sylvie DELBASSE	Chef de la subdivision de Péronne
M. Didier DEBRABANT	Chef de la subdivision de Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Mme Virginie HONNONS	Chef de la subdivision de Château-Thierry
M. Vincent TRITON	Chef de la subdivision de Rethel par intérim